

# LES NOCES EN EXIL d'une infante de Castille

## LA CÉRÉMONIE NUPTIALE

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Alphonse XIII est souriant ; il remercie la foule qui l'acclame en inclinant la tête, en saluant de la main. Le grand cortège des princes et se dirige alors vers la sacristie. En tête viennent le comte et la comtesse de Paris, puis les princes de Savoie et les autres princes. Une longue automobile bien foncée, portant les numéros français et ornée de rubans blancs, attend les époux à la sortie. Une foule complice applaudit lorsque précédés de six laquais en costumes rouges, les jeunes mariés parolent. La voiture se dirige vers la place Saint-Pierre, où, à l'encore, des milliers de Romains se sont massés pour saluer les nouveaux époux.

Ces-cit sont reçus avec le cérémonial ordinaire au Vatican et conduits avec le cortège habituel de camériers et de suivantes, en présence du Souverain Pontife. L'audience commence à midi 40, le Pape donne à l'infante un chapelet. Après l'audience, le jeune couple descend dans la Basilique, où il est reçu par Mgr Pezzino et où il s'agenouille successivement devant l'autel du Sacrament et devant les reliques de Saint Pierre. Dans l'immense nef, ont pris place de nombreux fidèles espagnols, venus attendre le prince Torloni et l'infante. Ces derniers se rendent dans un hôtel, où a lieu le déjeuner de mariage, auquel prennent part 66 personnes, dont le roi et la reine d'Italie, le roi Alphonse XIII, le prince et la princesse de Piémont, le prince Don Carlos, le comte et la comtesse de Paris, le prince et la princesse d'Orléans Bragança et les représentants des plus anciennes familles royales de Rome.

# L'ÉPURATION du Parti Communiste en U. R. S. S.

## Kamenef et Zinovief ont été déportés

On mande de Moscou qu'à la suite du meurtre de M. Kirof, il a été procédé à une nouvelle épuration radicale du parti, dont l'épisode le plus spectaculaire a été, hier, la déportation de Kamenef et Zinovief.

Sans parler des arrestations qui ont été opérées de personnes occupant des postes officiels et soupçonnées de « tieur » envers le régime, de très nombreuses exclusions de membres et de candidats membres du parti ont été prononcées au cours des dernières semaines.

Si on tient compte des épurations précédentes au cours des années dernières, certains affirment que, depuis le début de 1934, 15 à 20 % des effectifs du parti auraient été ainsi éliminés.

Ces mesures auraient été rendues nécessaires soit par la constatation au sein du parti de tendances jugées « contre-révolutionnaires », soit par le désir d'opérer de nouveaux filtrages, plus sévères, notamment parmi les membres, qui, jadis, ont fait partie de l'opposition dirigée par Kamenef, Zinovief et Trotsky, soit enfin pour frapper certains professeurs et instituteurs, dont les commentaires à l'égard du régime ont été jugés dangereux.

En Russie blanche, le vice-président du Conseil des commissaires du peuple et président de la Commission du plan Gouloand, viennent d'être exclus du parti pour sentiments trotskistes.

# UN SERGENT-CHEF DE COLONIALE ET SON AMIE SE SUICIDÈRENT A PARIS

Hier matin, vers dix heures, dans une chambre d'hôtel, 133, faubourg Saint-Denis, on a découvert, grièvement blessés, le sergent-chef Jean Galliard, du 51<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, âgé de 21 ans, et une femme paraissant âgée d'une vingtaine d'années.

Les blessés ont été transportés d'urgence à l'hôpital Lariboisière. Atteinte d'une hémorragie cérébrale, la poitrine, d'une autre hémorragie dans la bouche, la femme, dont l'identité n'a pu encore être établie, a succombé peu de temps après son admission. L'état du sergent-chef est grave. On croit qu'il s'agit d'un suicide.

# LE YOUNGSLAVE ASSASSIN DE SA FEMME AMÉRICAINE EST EXTRADÉ

Le capitaine de gendarmerie yougoslave Ivan Podarsky, arrêté le 15 juin dernier à Vienne, a été amené à Paris, où il sera emprisonné aujourd'hui sur le « Président-Poit ». Son arrestation avait eu lieu sur la requête des autorités américaines, qui demandèrent par la suite son extradition.

Ivan Podarsky est accusé d'avoir assassiné l'avocate Agnes Tutverson, ex-secrétaire de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. Herrick, et qui avait remporté le titre de la plus belle fille de Michigan.

En 1933, Podarsky épousa Agnes Tutverson, jouant deux places sur l'Olympic pour rendre en Europe, mais se serait présenté sans à bord avec de grandes malles.

A Southampton, il aurait été reçu par une certaine Suzanne Ferrant, d'origine française, qui s'avait épousée jadis. Par la suite, il se serait établi à Vienne dans une villa luxueuse.

La police américaine, alertée par la disparition d'Agnes Tutverson, soupçonna Podarsky de l'avoir assassinée et d'avoir jeté à la mer, au cours de la traversée, le corps de sa victime embaumée dans une malle.

Podarsky se serait défendu en disant qu'il avait seulement consenti à un mariage de complaisance avec Agnes Tutverson, dans l'intérêt de cette dernière, et qu'il ne l'avait jamais vue.

Podarsky se serait défendu en disant qu'il avait seulement consenti à un mariage de complaisance avec Agnes Tutverson, dans l'intérêt de cette dernière, et qu'il ne l'avait jamais vue.

Le charcutier, qui avait fait un premier versement de cent francs, remit au peintre un jambon aux épinarde. Le peintre, mécontent, se défendit en disant devant la justice de paix, qui donna raison au peintre, attendu qu'un prix en espèces avait été convenu. M. Lévy prétend le contraire.

# LE PLÉBISCITE DE LA SARRE

## DE LA SARRE

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Devant la presse allemande, sarroise et étrangère, un de ces mineurs nommé Heinrich Jakob, surnommé « Der Rohrbacher Hammer », homme de confiance des mineurs du puits Pascal, recut ensuite de la propagande allemande la mission de prendre la parole vendredi soir, au poste de radio-diffusion de Francfort, et, à cet effet, il prononça une violente diatribe contre les mines domaniales. Dans la matinée de vendredi, Jakob avait demandé un jour de permission qui lui fut accordé sans aucune difficulté pour la journée. Le lendemain il se porta malade chez lui quoiqu'il en fut absent.

La direction des Mines, avertie de ces faits, congédia Jakob pour tromperie, et c'est par solidarité pour leur collègue que 292 mineurs ont fait grève hier matin.

# Les protestations des journaux antibéliciens

Bien que les résultats de la votation ne doivent être connus que ce matin, le plébiscite est déjà diversement apprécié par les journaux du matin. La presse protestataire exprime son mécontentement de voir accompli cet acte qui doit, selon elle, faire tomber la frontière et amener l'union immédiate de la Sarre à l'Allemagne.

Par contre, les journaux antibéliciens soulignent le fait que Sarrebruck était, en réalité, aux mains du service d'ordre nazis.

On ne peut pas empêcher de penser écrit la « Neue Sarrospost », que le Front Allemand avait donné à ses adhérents l'ordre d'annuler ostensiblement la ville d'une manière provocante par leur présence, au lieu de venir à la population qui se rendait aux urnes.

L'observateur neutre, écrit le « Général Anzeiger », pouvait avoir l'impression d'un ordre prussien, car une telle attitude apparaît en la pression exercée du Front Allemand sur les électeurs était si forte, elle a créé une telle atmosphère de doute, de désarroi, de peur et d'inquiétude, que l'on peut plus être d'avis d'un plébiscite libre.

« L'Arbeiter Zeitung » (communiste) fait les mêmes observations et ajoute : « Des dizaines de milliers d'antifascistes sont prêts au combat, nous avons juré que la Sarre serait libre d'Hitler ; nous nous y employons. »

# Les ouvriers nazis chômeront aujourd'hui

Les journaux du Front Allemand publient une proclamation des Syndicats ouvriers nous annonçant que la Journée du 13 doit être une Journée de repos pour tous les membres. A cette occasion tous les adhérents des Syndicats devront quitter leurs maisons et manifester leur joie avec une discipline renforcée. La proclamation est signée Klier et Bruck.

# Hitler lancera, aujourd'hui, une proclamation par T.S.F.

Les mesures suivantes seront prises à Berlin pour communiquer au public allemand le résultat du plébiscite sarrois.

Tous les postes radiophoniques du Reich diffuseront le compte rendu du plébiscite que M. Joseph Goebbels, directeur du futur-chancelier pour la Sarre, fera à M. Adolf Hitler. Ils diffuseront ensuite un discours du Führer et une déclaration de M. Joseph Goebbels, ministre de la propagande du Reich.

Le chancelier remercierez le peuple sarrois de sa fidélité à l'Empire et l'assurera de la gratitude du régime.

On attend généralement, dans les meilleurs jours, que c'est au cours de cette réunion extraordinaire du Parlement national-socialiste que le hancere-président du Reich sera élu, suite de la proclamation de la loi sur les manifestations publiques, dont un discours radiodiffusé du gouverneur Burckel, commissaire d'Empire pour le rattachement de la Sarre qui contentera les esprits.

On annonce également, dans les meilleurs jours, que c'est au cours de cette réunion extraordinaire du Parlement national-socialiste que le hancere-président du Reich sera élu, suite de la proclamation de la loi sur les manifestations publiques, dont un discours radiodiffusé du gouverneur Burckel, commissaire d'Empire pour le rattachement de la Sarre qui contentera les esprits.

# La frontière franco-sarroise reste ouverte

Le bruit a été colporté à l'étranger, que la frontière franco-sarroise, qui a été fermée, dans le territoire de la Sarre venait d'être fermée.

Aucune mesure de cet ordre n'a été prise. Les frontaliers continuent de circuler librement et on s'attend à ce que, dans la soirée, il suffira à un Sarrois d'obtenir le visa du Consul de France à Sarrebruck pour qu'il puisse pénétrer en France.

La seule disposition prise a été en prévision de l'afflux possible d'émigrants après la proclamation des résultats du plébiscite, qui a été prise par le Gouvernement français.

On s'attend à l'arrivée de nombreux réfugiés en France.

Le Consul de France à Sarrebruck a publié hier après-midi un communiqué rassurant, proposant de nouvelles mesures administratives qui doivent régler le passage éventuel des sarrois en France.

Le bruit avait couru que la frontière française serait complètement fermée dès lors que cette nouvelle incertitude et tendancieuse avait eu un effet déplaisant sur les partisans du statu quo et sur les journalistes étrangers.

Les propositions apportées d'hier, selon lesquelles les visas seront donnés très rapidement (dans un délai de 24 h) ont produit un excellent effet.

Sur l'après-midi, dans le courant de la journée, le Consul de France a reçu près de 1.000 demandes, à la plupart d'entre elles sont joint un exposé des motifs qui les justifient et des postulants sont l'objet et beaucoup ont reçu des lettres de nazis les sommant de déguerpir dans les 24 h après la proclamation du plébiscite ou de s'attendre aux pressions.

# Aujourd'hui... ?

Comme on le sait, le front allemand a ordonné à ses partisans de fêter la Journée d'aujourd'hui et de quitter leur domicile, c'est-à-dire de manifester dans la rue.

De leur côté, les partisans du statu quo ont décidé de résister, au besoin par la force, et ils sont contraints par les circonstances.

LES TRAVAUX DE M. GEORGES CLAUDE INTERROMPUS PAR UN ACCIDENT

# Le Ministre du Travail a reçu une délégation de la C. G. T.

## Celle-ci a entretenu M. Jacquier des mesures que réclame l'accroissement du nombre des chômeurs

Une délégation de la Confédération Générale du Travail a été reçue, hier matin, par M. Jacquier, ministre du Travail. Elle a entretenu le ministre des mesures que réclame impérieusement l'accroissement du nombre des chômeurs. Elle a notamment attiré son attention sur la nécessité d'introduire, dans la situation présente, toutes les dérogations à la durée légale du travail et de respecter rigoureusement les huit heures.

Le ministre du Travail a assuré la délégation que cette question retient toute son attention et que le Gouvernement serait appelé à prendre position à ce sujet.

Le cours de cette même entrevue, la délégation confédérale a également suggéré la création d'une commission spéciale chargée d'examiner dans quelle mesure et par quelle voie il serait possible de réduire la durée légale du travail dans les diverses branches de l'économie nationale. Elle a aussi soumis à l'examen du ministre la liste des travailleurs à domicile et plus particulièrement ceux de la région lyonnaise qui avaient jusqu'alors bénéficié de la facilitation à l'assurance sociale.

Par contre, les journaux antibéliciens soulignent le fait que Sarrebruck était, en réalité, aux mains du service d'ordre nazis.

On ne peut pas empêcher de penser écrit la « Neue Sarrospost », que le Front Allemand avait donné à ses adhérents l'ordre d'annuler ostensiblement la ville d'une manière provocante par leur présence, au lieu de venir à la population qui se rendait aux urnes.

L'observateur neutre, écrit le « Général Anzeiger », pouvait avoir l'impression d'un ordre prussien, car une telle attitude apparaît en la pression exercée du Front Allemand sur les électeurs était si forte, elle a créé une telle atmosphère de doute, de désarroi, de peur et d'inquiétude, que l'on peut plus être d'avis d'un plébiscite libre.

« L'Arbeiter Zeitung » (communiste) fait les mêmes observations et ajoute : « Des dizaines de milliers d'antifascistes sont prêts au combat, nous avons juré que la Sarre serait libre d'Hitler ; nous nous y employons. »

# Le procès d'Hauptmann le ravisseur du fils de Lindbergh

Le procès d'Hauptmann a repris hier matin, à 10 heures. L'accusé est colonel Lindbergh, M. Osborn, expert graphologique, a témoigné qu'il a identifié à nouveau l'écriture d'Hauptmann dans celle de la personne qui écrivit les billets exigeant la rançon.

L'avocat d'Hauptmann, M. Reilly, a entretenu un contre-interrogatoire du témoin et a annoncé que l'accusé se défend de ne témoigner pas, car ils ont refusé leurs services, la défense n'ayant pas d'argent. M. Reilly a posé des questions minutieuses à M. Osborn et a affirmé à nouveau que c'est la même personne qui écrivit tous les billets.

M. Reilly s'est efforcé de prouver que l'écriture d'Isidor Fisch est semblable à celle des notes réclamant la rançon.

M. Osborn a déclaré que l'on trouve une similitude entre toutes les écritures des Allemands, mais que celles de Fisch et d'Hauptmann diffèrent.

L'accusation a fait citer un témoin inattendu, Mme Alexander Hildebrand, qui a déclaré qu'elle avait vu, en 1934, devant la gare de Fordham, près de New-York, peu avant le paiement de la rançon, Hauptmann a rougi sous cette accusation.

L'avocat de la défense s'est efforcé de prouver que Mme Alexander Hildebrand n'avait jamais été à la gare de Fordham. Le témoin a déclaré qu'elle était seule, alors que M. Willent, l'avocat général, avait déclaré qu'elle était accompagnée. La défense a taché de tirer parti de cette contradiction.

L'accusation a appelé ensuite un autre expert, M. Eldridge W. Stein, qui a déclaré qu'il était certain qu'Hauptmann avait écrit les quatorze billets de la rançon.

Pendant la suspension d'audience, M. Reilly a déclaré qu'Hauptmann prouvera qu'il avait, au moment du rapt, une fortune de 24 000 dollars, il n'était donc pas dans une situation difficile, comme l'avance l'accusation.

Pendant le repos dominical, le docteur Condon a adressé à la population de Bronx une proclamation où il se déclare satisfait de la façon dont il a rempli sa mission. L'accusation et la défense ont refusé d'intervenir sur l'accusé les nouveaux appareils que des inventeurs avaient proposé en vue de décider le manque de sincérité d'Hauptmann, quand il parlera à la Cour.

# VIOLETTE NOZIÈRE A LA PRISON D'HAGUENAU

Violette Nozière n'est plus qu'un numéro matricule sur un registre. Sauf dans un cas de grâce impétré, elle ne sera plus, à tout jamais, qu'une condamnée quelconque sous le sarrau et le bonnet d'uniforme.

M. Emile peut maintenant dormir en paix, s'il existe.

C'est au greffe de la maison de force d'Haguenau que du matin au soir la condamnée a commencé à perdre sa personnalité. Elle a dû abandonner tout ce qu'elle possédait : son fameux sac à main, son argent, ses bijoux, et elle a dû manger à la table des détenus.

Elle est passée devant le comptoir où on lui a remis le trousseau des condamnées, puis dans une pièce voisine elle a reçu du fil et des aiguilles pour coudre sur chaque pièce un carré de toile portant son numéro.

Elle est descendue au service des bains, longue pièce dont un des côtés est bordé de robinets avec des bacs de zinc et l'autre borne de cabines, qu'occupe une étroite balgoinère.

Sur l'ordre de la religieuse, les rideaux blancs de la cabine chaste sont tirés, elle s'est dévêtue et quand elle fut dans l'eau, une condamnée a ramassé ses effets, a lavé sa tête et ses vêtements, et elle a été conduite dans le bureau du directeur. Et elle a écouté la mère supérieure lire le règlement.

Il n'y a pas de silence absolu. Aucun prétexte ne le doit rompre. Ou sinon, c'est l'énumération des peines : auto à tous les odeurs et ridicules ; privation de promenade, privation de nourriture, pondance, réduction solitaire avec ou sans travail, la camisole de force, mise au pain sec, mise à genoux, corvées supplémentaires, pont d'écriture, etc.

Puis le directeur a parlé. Il a simplement dit, obéissance au règlement ; nous sommes dans une maison de force et de correction. Faites ce que je vous dis et vous le rappeller.

# LE JEUNE OUVRIER DE FRESNES QUI AVAIT AVALÉ SON DENTIER EST DÉCÉDÉ

Nous avions relaté samedi le pénible accident survenu à un jeune ouvrier de Fresnes, Cyrano Waller, 24 ans, qui avait avalé son dentier pendant son sommeil et avait dû être conduit à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille, où il avait été opéré. Revenu samedi chez ses parents il y est décédé dimanche soir. Détails poignants, M. Waller, marié depuis moins de trois mois, laisse une jeune veuve de 22 ans. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui mardi, à 16 heures.

# DANS LA LÉGION D'HONNEUR

## Promotion du Ministère de l'Éducation Nationale

Sont promus ou nommés : Au grade de commandeur : MM. Grégh, homme de lettres ; Lefranc, membre de l'Institut, homme de lettres, professeur au Collège de France ; Lefranc, directeur de l'Institut, directeur de la Chaire des Lycées de Paris, compositeur de musique ; Weis, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Sciences de Bordeaux.

Au grade d'officier : MM. Bertrand, membre de l'Académie Française, homme de lettres ; Calbert, artiste peintre ; Copeau, artiste dramatique et directeur de théâtre ; Dupré, compositeur de musique, organisé au grand orgue de Saint-Sulpice, à Paris ; Fischer, homme de lettres ; Hourcade, inspecteur général de l'Élémentaire primaire ; Jean Soulier, inspecteur général de l'Instruction publique ; Meyer, homme de lettres ; Plantin, artiste peintre et graveur ; Naudin, sous-directeur au Ministère de l'Éducation Nationale, secrétaire de la Caisse nationale des Lettres ; Richard, homme de lettres, président de la Commission d'administration de la Société des gens de lettres ; Valadier, homme de lettres, professeur à l'École des Sciences politiques et au Collège de France ; Verrier, inspecteur général des monuments historiques ; Vuilleumier, critique musical et homme de lettres.

Au grade de chevalier : MM. Achard, homme de lettres ; Alix, artiste peintre ; Ariand, homme de lettres ; Mme Bartholomé, critique lyrique, professeur de chant ; MM. Bigot, compositeur de musique et chef d'orchestre ; Billotey, artiste peintre ; Mme Camprun, artiste peintre ; Mme Carrière, sculpteur ; Clément, critique lyrique, professeur à l'École Académique de Valenciennes ; Mme Delval, secrétaire de la Comédie Française ; MM. Deshayes, artiste peintre ; Deshayes, ancien pensionnaire de l'Odéon, ancien secrétaire de la Comédie-Française ; Durel, artiste peintre ; Dyssord, homme de lettres ; Galanis, peintre et graveur.

Le ministre du Travail a assuré la délégation que cette question retient toute son attention et que le Gouvernement serait appelé à prendre position à ce sujet.

Le cours de cette même entrevue, la délégation confédérale a également suggéré la création d'une commission spéciale chargée d'examiner dans quelle mesure et par quelle voie il serait possible de réduire la durée légale du travail dans les diverses branches de l'économie nationale. Elle a aussi soumis à l'examen du ministre la liste des travailleurs à domicile et plus particulièrement ceux de la région lyonnaise qui avaient jusqu'alors bénéficié de la facilitation à l'assurance sociale.

Par contre, les journaux antibéliciens soulignent le fait que Sarrebruck était, en réalité, aux mains du service d'ordre nazis.

On ne peut pas empêcher de penser écrit la « Neue Sarrospost », que le Front Allemand avait donné à ses adhérents l'ordre d'annuler ostensiblement la ville d'une manière provocante par leur présence, au lieu de venir à la population qui se rendait aux urnes.

L'observateur neutre, écrit le « Général Anzeiger », pouvait avoir l'impression d'un ordre prussien, car une telle attitude apparaît en la pression exercée du Front Allemand sur les électeurs était si forte, elle a créé une telle atmosphère de doute, de désarroi, de peur et d'inquiétude, que l'on peut plus être d'avis d'un plébiscite libre.

« L'Arbeiter Zeitung » (communiste) fait les mêmes observations et ajoute : « Des dizaines de milliers d'antifascistes sont prêts au combat, nous avons juré que la Sarre serait libre d'Hitler ; nous nous y employons. »

# Le procès d'Hauptmann le ravisseur du fils de Lindbergh

Le procès d'Hauptmann a repris hier matin, à 10 heures. L'accusé est colonel Lindbergh, M. Osborn, expert graphologique, a témoigné qu'il a identifié à nouveau l'écriture d'Hauptmann dans celle de la personne qui écrivit les billets exigeant la rançon.

L'avocat d'Hauptmann, M. Reilly, a entretenu un contre-interrogatoire du témoin et a annoncé que l'accusé se défend de ne témoigner pas, car ils ont refusé leurs services, la défense n'ayant pas d'argent. M. Reilly a posé des questions minutieuses à M. Osborn et a affirmé à nouveau que c'est la même personne qui écrivit tous les billets.

M. Reilly s'est efforcé de prouver que l'écriture d'Isidor Fisch est semblable à celle des notes réclamant la rançon.

M. Osborn a déclaré que l'on trouve une similitude entre toutes les écritures des Allemands, mais que celles de Fisch et d'Hauptmann diffèrent.

L'accusation a fait citer un témoin inattendu, Mme Alexander Hildebrand, qui a déclaré qu'elle avait vu, en 1934, devant la gare de Fordham, près de New-York, peu avant le paiement de la rançon, Hauptmann a rougi sous cette accusation.

L'avocat de la défense s'est efforcé de prouver que Mme Alexander Hildebrand n'avait jamais été à la gare de Fordham. Le témoin a déclaré qu'elle était seule, alors que M. Willent, l'avocat général, avait déclaré qu'elle était accompagnée. La défense a taché de tirer parti de cette contradiction.

L'accusation a appelé ensuite un autre expert, M. Eldridge W. Stein, qui a déclaré qu'il était certain qu'Hauptmann avait écrit les quatorze billets de la rançon.

Pendant la suspension d'audience, M. Reilly a déclaré qu'Hauptmann prouvera qu'il avait, au moment du rapt, une fortune de 24 000 dollars, il n'était donc pas dans une situation difficile, comme l'avance l'accusation.

Pendant le repos dominical, le docteur Condon a adressé à la population de Bronx une proclamation où il se déclare satisfait de la façon dont il a rempli sa mission. L'accusation et la défense ont refusé d'intervenir sur l'accusé les nouveaux appareils que des inventeurs avaient proposé en vue de décider le manque de sincérité d'Hauptmann, quand il parlera à la Cour.

# CHEVALIERS M. INGELRANS, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille

M. Ingelrans, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille, nommé au titre de chevalier de la Légion d'honneur, est né le 17 août 1872 et y fit ses études primaires. Docteur à la Faculté de Médecine de Paris, en 1897, chef de clinique en 1904, agrégé de la Faculté de Médecine de Lille, en 1904, nommé professeur de thérapeutique générale à la Faculté de Lille, en 1922. Depuis 1923, dans cette même Faculté, il est professeur de médecine.

M. Ingelrans est une des personnalités les plus en vue dans le monde de la médecine. Ses travaux nombreux, inépuisables, lui ont attiré l'estime de ses élèves et de ses confrères. La distinction dont il fait l'objet réjouit singulièrement les uns et les autres, en même temps qu'elle lui apporte le témoignage précieux de la reconnaissance officielle.

# UNE CÉRÉMONIE au Charbonnage sinistré de Lambrechies

Une délégation des sociétés manbugeoises a remis aux familles des victimes de la catastrophe en leur faveur.

Cette délégation était composée de MM. PONTAINE-PAMART, président de la Philharmonie de Maubeuge, FLAUBERT, président de l'Orphéon Maubeugeois, l'Harmonie de musique, Montplaisir, la Chorale du Tilleul et le Cercle symphonique « Le Ralliement ».

La délégation a été reçue au charbonnage par MM. BLAUWART, ingénieur ; ROLLAND, conducteur de travaux et BELLET, liquidateur de la société, à qui M. Fontaine-Pamart remit le montant des souscriptions recueillies auprès des particuliers, dans la soirée, et qui lors de la Journée de bienfaisance du 18 septembre dernier, Journée patronnée par l'administration municipale de Maubeuge.

# LA GRÈVE DES MÉTALLURGISTES DE TRITH

## La grève des ouvriers métallurgistes des Forges et Acieries du Nord et de l'Est, à Trith-Saint-Léger, se poursuit sans incidents. La Journée d'hier fut particulièrement calme. Il n'y eut aucun meeting mais dans de nombreuses localités qui n'avaient pas encore été touchées par le mouvement, les grévistes, on procéda à cette opération. On sait que les dossiers seront remis au

## M. LESNE, recteur de l'Université catholique de Lille

M. Lesne, recteur de l'Université Catholique de Lille, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur pour ses remarquables travaux d'un historien laborieux et consciencieux, en même temps qu'elle récompense la prodigieuse activité d'une intelligence intéressée vivement par les problèmes de l'enseignement secondaire supérieur.

M. Lesne, étroitement proutonataire apostolique, naquit à Cambrai, en 1870. Il fut ordonné prêtre en 1895, et nommé recteur de l'Université Catholique de Lille en 1919.

M. Lesne est docteur en théologie, docteur ès-lettres, agrégé d'histoire. Il a déjà reçu de nombreuses distinctions, tout le personnel municipal, sous la direction de M. Oliveux, le dévoué secrétaire de mairie, établit les dossiers de 14 heures à 18 heures sans interruption.

## M. A. CRAUK, professeur de gravure à Valenciennes

C'est avec plaisir et satisfaction que l'on a appris hier à Valenciennes, que M. Adolphe Crauk vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Cette haute distinction est pour M. Crauk la consécration d'une longue et belle carrière artistique, féconde et en même temps que d'un dévouement éclairé qu'il apporte à l'enseignement de la gravure à Valenciennes, où il obtint tous les succès que peut envier un jeune Valenciennais.

M. Crauk est entré à l'École Nationale des Beaux-Arts et trois ans plus tard il obtenait le premier second grand Prix de Rome de Gravure.

En 1906, avec sa « Vierge à la Fontaine », M. Crauk obtenait la médaille d'or de Salon. Ce n'était pas sa première récompense : en 1893, il avait déjà obtenu une mention honorable ; en 1898, médaille de bronze ; en 1897, bourse de voyage.

Durant seize ans, de 1905 à 1921, M. Crauk fut membre de jury du Salon des Artistes Français et pendant cette période il exposa à Bruxelles, à Gand, à Turin et à Anvers. Ses œuvres ont été achetées par le Musée de Valenciennes, et il fut aussi des disciples de Arthur Guilleux, second grand Prix de Rome, lauréat par la guerre.

C'est à Valenciennes qu'en 1921 M. Adolphe Crauk vient professeur ; c'est à son enseignement que l'on doit deux premiers grand Prix de Rome : Léonard et Lemaigny, dont on a fêté récemment le trentième anniversaire. Ses résultats honorent et classent le maître.

Parmi les œuvres principales de M. Crauk il faut citer outre « La Vierge à la Fontaine », « Le Christ au jardin des oliviers », « Le Christ au jardin des oliviers », etc., etc. M. Crauk est du reste aussi habile à manier le pinceau que le burin et il a été élu directeur des ateliers qui fait l'admiration des connaisseurs.

M. Crauk est depuis 1908 officier de l'Instruction publique.

Le vieil artiste, tous les amis de l'Art se réjouissent de voir dignement récompensés le mérite et la valeur de l'artiste aussi valeureux que modeste.

## M. Léopold QUINON, de Gavrelles

M. L. Quinon, qui vient de recevoir la Légion d'honneur, a fait pour les œuvres sociales, la mutualité, et l'orphelinat des chemins de fer des choses si belles que la décoration qui lui est décernée est accueillie dans ces trois grandes familles philanthropiques avec la plus vive satisfaction.

M. Quinon est né le 18 juin 1870, à Gavrelles (P-de-C).

Il entra dans la Compagnie St-Eloi le 18 juin 1904 comme forgeron et termina comme distributeur aux approvisionnements, poste qu'il occupa depuis 10 ans jusqu'à sa retraite en avril 1923.

Le titre de Chevalier de la Légion d'honneur, a été complétée comme nous le soulignons plus haut par son dévouement aux œuvres philanthropiques.

M. Quinon est membre du Groupe Dunkerquois de l'Orphelinat des Chemins de fer du Nord, le 1<sup>er</sup> octobre 1899 pour y être accrédité ensuite à la vice-présidence le 1<sup>er</sup> septembre de la même année et président en mars 1910.

Il occupa également la présidence de l'Association Fraternelle de 1914 à 1930, dont il devint par la suite président d'honneur.